

## Quelques éléments sur le PAT

Lors de la fusion des 3 EPCI<sup>1</sup> du territoire en 2013, la communauté de communes des Bastides de Lomagne (CCBL) s'empare de la question alimentaire, majoritairement au travers de sa compétence sur la restauration collective. Des dispositifs d'animation du temps méridien sont l'occasion de traiter du lien « nutrition/santé » avec le jeune public. Le PAT travaille également sur les circuits courts, et développe en 2017 un annuaire des distributeurs en circuits courts du territoire.

Le PAT bénéficie d'une gouvernance bien instaurée, présentant un comité de pilotage et trois comités techniques (soutien aux producteurs, parcours agrotouristique et gouvernance générale). Elle est soutenue par une référente qui assure l'animation du projet, et est également chargée de projet PNNS<sup>2</sup>.

## Le PAT dans la gestion de la crise

Si les producteurs et les consommateurs ont été fortement impactés par la crise à cause de la fermeture des marchés et de certains points de vente, les caractéristiques du territoire expliquent d'autres conséquences du confinement. D'abord, le tourisme, notamment gastronomique, est une activité économique importante pour la CCBL. Le confinement a mis un coup

d'arrêt total au secteur. Ensuite, le territoire présente trois centres-bourgs avec des épiceries et magasins, alors que les autres communes sont dépourvues de commerces de proximité. Le PAT a majoritairement travaillé sur une carte agro-touristique pendant le confinement, en partenariat avec l'office du tourisme, afin non seulement de **faciliter la rencontre**

**entre l'offre et la demande** sur le territoire pendant le confinement, mais aussi de **prévoir l'après-confinement** et le retour des touristes. La référente PAT a également contacté les épiceries et GMS<sup>3</sup> du territoire pour qu'elles référentent des producteurs locaux, et certains ont joué le jeu !

## Le réseau d'acteurs du PAT

Des comités techniques se sont tenus pendant le confinement, afin de continuer à faire vivre le PAT et ne pas mettre à l'arrêt toutes les actions en cours. C'est surtout avec **l'Office de tourisme** que le PAT a travaillé pendant cette crise.

Le département du Gers a permis une coordination des actions à l'échelle départementale.

## Ce que la crise a changé

La nouvelle équipe en place à la suite des élections considère la thématique alimentaire comme **un pilier de la politique de la CCBL, qui se voudra transversale**. De nouveaux acteurs politiques, notamment le président de la CCBL, ont souhaité et vont intégrer le comité de pilotage.

Le PAT a l'intention d'élargir son prisme d'action, en travaillant par exemple sur la diversification des débouchés des producteurs.

## LA CARTE AGRO-TOURISTIQUE

Le patrimoine alimentaire du territoire en fait un atout touristique majeur. Le PAT et l'Office du tourisme avaient de ce fait déjà engagé des actions communes pour valoriser ce patrimoine. C'est donc naturellement qu'un nouveau travail commun a été engagé durant le confinement.

Le contact a été pris par téléphone avec tous les prestataires et partenaires du tourisme : gîtes, chambres d'hôtes, restaurateurs, traiteurs, créateurs, producteurs, etc. **Tous les producteurs du territoire ont été recensés** auprès de chaque mairie de la communauté de communes. A partir d'un questionnaire qui leur était destiné, des **fiches regroupant les producteurs par secteurs géographiques** ont été dressées, afin de faciliter la vente directe sur le territoire. Durant le deuxième confinement, la plaquette a été mise à jour en l'organisant par filière, les déplacements étant moins restreints. Les plaquettes ont été transmises par mail aux communes, aux prestataires et diffusées sur les réseaux sociaux.

Dans l'optique du déconfinement, **une carte agro-touristique**, incluant, en plus des producteurs, les hébergements touristiques et restaurateurs, a été réalisée. Cette carte a permis d'apporter de la **visibilité aux professionnels** qui vivent du tourisme pendant la saison estivale.

Fort de son succès, cette carte évoluera en 2021 pour inclure un circuit gastronomique réalisable à vélo électrique. Cette action sera financée par le PAT.

<sup>1</sup>Établissements publics de coopération intercommunale

<sup>2</sup>Programme national nutrition santé

<sup>3</sup>Grandes et moyennes surfaces